

Philomène Adéossi Faladé s'est éteinte

N° 579 DU 17 JUIN 2026

du jour L'Emblème

JOURNAL D'INFORMATIONS, D'ANALYSES, D'INVESTIGATIONS ET DE PUBLICITÉS

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395



NOUVEAU MANDAT DE LA CENA AU BÉNIN

PAGE 02

Cinq ans sans scrutin

(La nécessité d'une relecture de la loi pour porter le mandat à sept ans)

COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE AUTONOME

REPUBLICQUE DU BENIN

PAGE 08

VIE DES PARTIS POLITIQUES / UP LE RENOUVEAU



DJOGBENOU mobilise ses députés

ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN

PAGE 07

Plénière décisive ce jour

PAGE 08

GOUVERNANCE TERRITORIALE ET SÉCURITÉ DANS LE PLATEAU



Kogblévi imprime sa marque

NOUVEAU MANDAT DE LA CENA AU BÉNIN

Cinq ans sans scrutin

(La nécessité d'une relecture de la loi pour porter le mandat à sept ans)

Alors que le Bénin s'apprête à installer une nouvelle équipe dirigeante à la Commission électorale nationale autonome (CENA), une question revient avec insistance dans l'opinion publique : faut-il maintenir le mandat actuel de cinq ans alors qu'aucune consultation électorale majeure n'est prévue durant cette période ? Pour de nombreux observateurs, une relecture de la loi pourrait permettre d'adapter la durée du mandat aux réalités du calendrier électoral national.

La prochaine désignation des membres de la Commission électorale nationale autonome (CENA) ouvre un nouveau chapitre dans la gouvernance des élections au Bénin. L'institution, reconnue pour son rôle central dans l'organisation et la supervision des scrutins, s'apprête à accueillir une nouvelle équipe appelée à exercer un mandat de cinq ans.

Cependant, une particularité suscite déjà des débats. Selon le calendrier politique national actuellement en vigueur, les futurs membres de la CENA pourraient achever leur mandat sans avoir à organiser une élection d'envergure comparable aux précédentes consultations nationales. Cette situation amène plusieurs analystes et acteurs de la vie publique à s'interroger sur la pertinence du maintien de la durée actuelle du mandat.

Pour ces observateurs, la mission première de la CENA étant l'organisation des élections, il apparaît

nécessaire que la durée du mandat de ses membres soit davantage alignée sur les cycles électoraux. Ils estiment qu'une relecture de la loi portant organisation de la CENA permettrait de corriger ce décalage institutionnel.

Parmi les propositions avancées figure l'extension du mandat à sept ans. Une telle réforme offrirait une meilleure cohérence avec les échéances électorales, renforcerait la stabilité institutionnelle et permettrait aux membres de la commission de préparer, suivre et évaluer un cycle électoral plus complet.

Les partisans de cette option soutiennent également qu'un mandat plus long contribuerait à consolider l'expertise technique accumulée au sein de l'institution et à optimiser les ressources mobilisées pour son fonctionnement. À l'inverse, d'autres voix appellent à la prudence, estimant que toute réforme doit préserver les principes d'indépendance, de renouvellement et de contrôle démocratique qui fondent la crédibilité de la CENA.

À l'heure où le Bénin poursuit le renforcement de ses institutions républicaines, le débat sur la durée du mandat des membres de la CENA pourrait s'inviter au cœur des prochaines réflexions législatives. Une chose est certaine : l'adaptation des textes aux réalités du calendrier électoral demeure un enjeu majeur pour l'efficacité et la pertinence des institutions chargées de garantir la transparence des élections.

Emeric Joël ALLAGBE



**COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE AUTONOME**

REPUBLIQUE DU BENIN

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj,
faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joël ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40**

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02**

RÉDACTION

Eméric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84**

FINANCES PUBLIQUES ET GOUVERNANCE

Le Bénin séduit les investisseurs

Grâce aux performances enregistrées dans l'Open Budget Survey 2025, le Bénin confirme son statut de modèle de transparence budgétaire en Afrique francophone. Cette reconnaissance internationale constitue un puissant levier pour renforcer la confiance des partenaires techniques et financiers ainsi que l'attractivité économique du pays.



Le Bénin poursuit son ascension parmi les nations les plus transparentes en matière de gestion des finances publiques. Les résultats de l'Open Budget Survey (OBS) 2025, publiés par l'International Budget Partnership (IBP), placent le pays parmi les références mondiales en matière de transparence budgétaire, avec une position de premier plan dans l'espace francophone et parmi les meilleurs pays africains.

Cette performance est le fruit d'une politique soutenue de modernisation de la gouvernance financière engagée de-

puis plusieurs années. En une décennie, le Bénin a considérablement amélioré l'accès des citoyens aux informations budgétaires, renforcé les mécanismes de contrôle et accru la publication régulière des documents relatifs à l'élaboration et à l'exécution du budget de l'État.

Selon les données rendues publiques, le pays a obtenu un score de 77 sur 100 en matière de transparence budgétaire, lui permettant d'occuper le 5e rang mondial et le 2e rang africain, tout en conservant son leadership au sein des pays

francophones. Cette progression remarquable traduit les efforts constants déployés par les autorités pour promouvoir une gestion rigoureuse et ouverte des ressources publiques.

Au-delà de la reconnaissance institutionnelle, cette avancée représente un véritable atout économique. La transparence budgétaire rassure les investisseurs, améliore la crédibilité du pays sur les marchés financiers internationaux et favorise l'obtention de financements à des conditions plus avantageuses. Elle constitue également un signal fort envoyé aux

partenaires au développement quant à la qualité de la gouvernance publique béninoise.

Les observateurs estiment que cette dynamique contribue à consolider l'image d'un Bénin réformateur, engagé dans la promotion de la bonne gouvernance et de la reddition de comptes. Dans un contexte international marqué par une forte concurrence pour les investissements, la transparence budgétaire apparaît désormais comme l'un des principaux arguments de la diplomatie économique béninoise.

En s'illustrant une nouvelle fois dans l'Open Budget Survey 2025, le Bénin confirme que la qualité de sa gouvernance financière constitue un facteur déterminant de son attractivité et de son ambition de devenir une destination privilégiée pour les investisseurs et les partenaires internationaux.

Emeric Joël ALLAGBE

NÉCROLOGIE

PHILOMÈNE ADÉOSSO FALADÉ S'EST ÉTEINTE

La famille Faladé est en deuil. Madame Philomène ADEOSSO épouse FALADE a rendu l'âme ce mardi 16 juin 2026 au Centre Hospitalier Départemental de l'Ouémé (CHDO) à Porto-Novo. Cette disparition plonge dans la tristesse son époux, ses enfants, ses proches ainsi que tous ceux qui l'ont connue et appréciée.

Le décès de Madame Philomène ADEOSSO épouse FALADE est survenu ce mardi 16 juin 2026 au Centre Hospitalier Départemental de l'Ouémé (CHDO) de Porto-Novo, où elle suivait des soins.

Mère dévouée et figure respectée de sa famille, la défunte laisse derrière elle ses enfants Gildas, Doris, Lucrèce, Inès, Gwladys et Ozias FALADE, profondément éprouvés par cette douloureuse disparition.

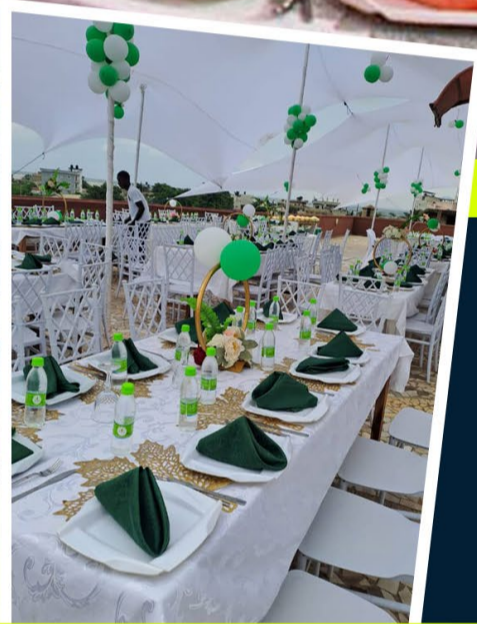
Son départ constitue également une lourde perte pour son époux, Monsieur Marcel FALADE, ainsi que pour l'ensemble de ses parents, amis et connaissances.

En ces moments de grande affliction, le promoteur du quotidien L'Emblème du Jour, Emeric Joël ALLAGBE, adresse ses sincères condoléances à Monsieur Marcel FALADE, aux enfants de la défunte ainsi qu'à toute la famille éplorée. Il leur témoigne sa compassion et son soutien face à cette épreuve difficile.

Le quotidien L'Emblème du Jour s'associe à la douleur de la famille FALADE et prie pour le repos éternel de l'âme de Madame Philomène ADEOSSO épouse FALADE.

Que son âme repose en paix.





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ? Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ✓ ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- ✓ SALLES CLIMATISÉES
- ✓ GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- ✓ GROUPE ELECTROGÈNE



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

HÉBERGEMENT DE QUALITÉ DANS LA CAPITALE BÉNINOISE

Faites escale à Porto-Novo !

(LES RÉSIDENCES FENOUE ET ELONA HOUSE OUVRENT LEURS APPARTEMENTS MEUBLÉS AUX VISITEURS)



et aménagés avec soin, ces appartements offrent aux occupants un cadre de vie agréable, alliant confort, sécurité et intimité. Que ce soit pour un weekend en famille, une mission professionnelle ou des vacances, les visiteurs bénéficient de conditions optimales pour profiter pleinement de leur passage dans la capitale béninoise.

L'un des atouts majeurs de ces résidences est la présence d'une connexion stable, un espace de détente particulièrement apprécié des résidents et de leurs invités. Ce cadre de loisirs vient renforcer l'attractivité de l'offre et garantit des moments de relaxation dans une ambiance conviviale.

Pour un séjour professionnel, touristique ou un weekend de détente à Porto-Novo, les Résidences FENOUE et ELONA HOUSE mettent à la disposition du public des appartements meublés modernes et confortables. Une offre d'hébergement pensée pour garantir bien-être, tranquillité et commodité aux visiteurs de la capitale.

ment son statut de destination de choix pour les voyageurs en quête de découverte, de repos ou d'opportunités d'affaires. Afin de répondre aux besoins croissants en hébergement de qualité, les Résidences FENOUE et ELONA HOUSE proposent des appartements meublés adaptés aux séjours de courte comme de longue durée.

À travers cette initiative, les Résidences FENOUE et ELONA HOUSE participent activement au développement de l'offre touristique et hôtelière de Porto-Novo. Elles offrent aux visiteurs une expérience alliant confort, élégance et sérénité, tout en valorisant l'image d'une ville tournée vers l'accueil et l'excellence.

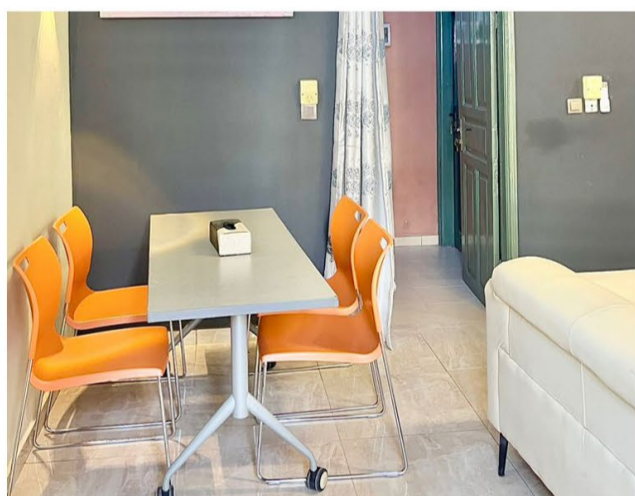
Porto-Novo confirme progressive-

Dotés d'équipements modernes

Marie Estelle AKANNI



Les résidences **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN

Plénière décisive ce jour

Les députés de la dixième législature sont convoqués en séance plénière ce mercredi 17 juin 2026 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo. Cette rencontre parlementaire, présidée par le président de l'Assemblée nationale, le Professeur Joseph Fifamè Djogbénu, sera consacrée à l'affectation des dossiers aux différentes commissions permanentes.

Porto-Novo accueille une nouvelle séance plénière de l'Assemblée nationale ce mercredi 17 juin 2026. Selon un communiqué radio-télé hémicycle signé par le président de l'institution parlementaire, le Professeur Joseph Fifamè Djogbénu, les honorables députés sont invités à prendre part aux travaux qui démarrent à 10 heures au Palais des Gouverneurs.

À l'ordre du jour figure l'affectation des dossiers aux commissions permanentes, une étape essentielle dans le fonctionnement de l'institution parlementaire. Cette procédure permet d'orienter les différents projets, propositions et autres dossiers vers les commissions compétentes en vue de leur examen approfondi

di avant leur éventuelle inscription pour débat ou adoption en séance plénière.

Cette rencontre s'inscrit dans la dynamique de poursuite des activités législatives et de renforcement de l'efficacité du travail parlementaire. Elle offrira aux élus de la nation l'occasion d'organiser la suite du traitement des dossiers en instance et de préparer les prochaines étapes de l'agenda législatif.

Le communiqué, transmis par le Secrétaire général administratif de l'Assemblée nationale, Christel-Fourier Donkpègan, prévoit une large diffusion de l'information afin de garantir la mobilisation des députés pour cette importante séance de travail.

Avec cette plénière, l'Assemblée nationale confirme sa volonté de maintenir un rythme soutenu dans le traitement des affaires parlementaires et dans l'accomplissement de ses missions au service de la République.

Emeric Joël ALLAGBE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

ASSEMBLÉE NATIONALE
Dixième Législature

SECRETARIAT GENERAL
ADMINISTRATIF

N° 2997/SGA/CSE B

Porto-Novo, le 15 JUIN 2026

COMMUNIQUE RADIO-TELE HEMICYCLE

Le Président de l'Assemblée nationale invite les honorables députés à prendre part à la séance plénière qui aura lieu le **mercredi 17 juin 2026 à 10 heures au palais des Gouverneurs à Porto-Novo.**

L'ordre du jour de la séance porte sur l'affectation des dossiers aux commissions permanentes.

Signé : Professeur Joseph Fifamin DJOGBENOU

Vu bon à transmettre

A diffuser tous les jours

- Lundi 15 juin 2026 (matin et soir)
- Mardi 16 juin 2026 (matin et soir)
- Mercredi 17 juin 2026 (matinée)

Secrétaire Général Administratif,
Christel-Fourier DONKPEGAN

Copie au PAN (ATCR)

COOPÉRATION BILATÉRALE ENTRE LE BÉNIN ET LE NIGER

Vers la réouverture de la frontière

Le processus de normalisation des relations entre le Bénin et le Niger franchit une nouvelle étape. Au terme des quinze jours de travaux accordés au Comité conjoint d'Experts, les conclusions relatives aux conditions de réouverture de la frontière commune ont été officiellement remises aux autorités des deux pays. Une avancée qui nourrit l'espoir d'un rétablissement prochain de la libre circulation des personnes et des biens entre les deux États voisins.

Les gouvernements béninois et nigérien poursuivent leurs efforts en faveur du renforcement de la coopération bilatérale. Dans un communiqué conjoint rendu public, le ministre béninois chargé de l'Intégration africaine et son homologue nigérien des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'Extérieur ont annoncé la remise officielle des résultats des travaux du Comité conjoint d'Ex-

perts aux présidents Romuald Wadagni du Bénin et Abdourahamane Tiani du Niger.

Cette étape intervient à l'issue du délai de quinze jours accordé à cette commission technique mise en place pour examiner les conditions nécessaires à la réouverture de la frontière entre les deux pays. Les experts avaient pour mission d'évaluer les différents aspects liés à la sécurité, aux échanges commerciaux, à la circulation des personnes ainsi qu'aux mécanismes de coopération susceptibles de favoriser une reprise harmonieuse des activités transfrontalières.

La transmission du rapport aux deux chefs d'État marque une phase décisive du processus engagé par les autorités béninoises et nigériennes. Les conclusions formulées par le comité serviront de base aux décisions politiques qui pourraient être prises dans les prochaines semaines concernant

la réouverture effective de la frontière.

Pour les populations et les opérateurs économiques des deux pays, cette évolution est accueillie avec intérêt. La fermeture de la frontière a eu des répercussions importantes sur les échanges commerciaux et les activités économiques dans les zones frontalières. Une reprise des flux pourrait ainsi contribuer à redynamiser les relations économiques et renforcer davantage les liens historiques entre le Bénin et le Niger.

En attendant les décisions des deux chefs d'État, les observateurs saluent la poursuite du dialogue et la volonté affichée par les autorités des deux nations de privilégier la concertation pour résoudre les questions d'intérêt commun et consolider l'intégration régionale.

James Meryl ALLAGBE

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Palais de la Marina
01 BP 3028 Cotonou
www.presidence.bj



COMMUNIQUE CONJOINT BÉNIN-NIGER

Cotonou - Niamey, le 16 juin 2026 - À la suite de la visite officielle du Président Romuald WADAGNI à Niamey le 2 juin 2026, et de la décision commune des deux Chefs d'État de constituer un Comité conjoint d'experts chargé d'examiner les conditions de réouverture de la frontière entre les deux pays, les délégations du Bénin et du Niger ont engagé, au sein de leurs équipes respectives, un travail approfondi sur l'ensemble des questions inscrites à leur mandat.

Au terme du délai de quinze jours impartis, les deux délégations ont remis à leurs Chefs d'État respectifs les résultats de leurs travaux.

Les deux parties se félicitent des résultats fructueux de ce premier cycle de travaux sur l'ensemble des sujets examinés.

Fort de ces acquis, les experts des deux pays se réuniront conjointement d'ici la fin de la semaine pour consolider leurs conclusions et soumettre un rapport commun aux deux Chefs d'État. Cette étape marquera l'aboutissement heureux d'un processus conduit avec sérieux, célérité et un sens aigu de l'intérêt partagé.

Les deux gouvernements réaffirment avec conviction l'engagement personnel du Président Wadagni et du Président Tiani en faveur d'un partenariat béninonigérien renforcé et qui ouvrira une page nouvelle dans les relations entre les deux pays frères.

Pour le Gouvernement de la République du Bénin
Olushégun ADJADI BAKARI
Ministre en charge de l'Intégration Africaine

Pour le Gouvernement de la République du Niger
BAKARY Yaou Sangaré
Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'Extérieur

GOUVERNANCE TERRITORIALE ET SÉCURITÉ DANS LE PLATEAU

Kogblévi imprime sa marque



À peine installé à la tête du département du Plateau, le préfet Delonix Djimèco Kogblévi multiplie les initiatives pour renforcer l'efficacité de l'administration territoriale. À travers une rencontre stratégique avec les forces de défense, de sécurité et les corps paramilitaires, l'autorité préfectorale affiche sa volonté de promouvoir une gouvernance de proximité fondée sur les résultats, la coordination des actions et la préservation de la sécurité des populations.

Le département du Plateau entre dans une nouvelle dynamique administrative. Quelques jours après sa prise de fonction à la préfecture de Pobè, le préfet Delonix Djimèco Kogblévi a réuni les principaux responsables des forces de défense, de sécurité et des corps paramilitaires pour une séance de travail consacrée aux enjeux sécuritaires et à la coordination de l'action publique. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des priorités qu'il entend imprimer à son mandat à la tête du

département.

Autour de la table figuraient notamment les représentants de la Police républicaine, de l'Armée, de l'Administration des Douanes, des Eaux, Forêts et Chasse ainsi que du Groupement national des sapeurs-pompiers. Le préfet a mis l'accent sur la nécessité d'une synergie d'actions entre les différentes structures afin de garantir une réponse efficace aux défis sécuritaires auxquels fait face le département.

Cette première prise de contact a également permis de faire un état des lieux de la situation sécuritaire et opérationnelle dans le Plateau. L'objectif est de renforcer la collaboration entre les différents acteurs, d'améliorer le partage d'informations et de promouvoir une approche concertée face aux menaces qui pèsent sur les populations et leurs biens.

Reconnu pour son expérience dans l'administration publique et la gouvernance territoriale, Delonix Djimèco Kogblévi entend placer son action sous le sceau de l'efficacité, de la proximité avec les citoyens et de la culture du résultat. Depuis sa nomination et son installation officielle, il affiche une volonté affirmée d'accompagner les collectivités locales tout en veillant au maintien d'un climat de paix, de sécurité et de développement durable dans le Plateau.

Par cette initiative, le nouveau préfet donne le ton d'une gouvernance active où la sécurité apparaît comme un levier essentiel du développement territorial. Un signal fort qui traduit sa détermination à faire du Plateau un département davantage organisé, sécurisé et tourné vers la performance administrative.

Emeric Joël ALLAGBE



VIE DES PARTIS POLITIQUES / UP LE RENOUVEAU

DJOGBÉNOU mobilise ses députés



La Haute Direction Politique (HDP) de l'Union Progressiste le Renouveau a tenu, mardi 16 juin 2026 à Cotonou, une séance de travail avec les députés du groupe parlementaire du parti. Cette rencontre stratégique a permis d'harmoniser les positions, de renforcer la cohésion interne et de passer en revue les priorités législatives devant guider l'action des élus progressistes.

L'Union Progressiste le Renouveau poursuit sa dynamique de concertation interne. Réunis au siège national annexe du parti à Cotonou, les

membres de la Haute Direction Politique et les députés du groupe parlementaire ont échangé sur les grands défis de la législature ainsi que sur les orientations devant encadrer l'action parlementaire des élus de la mouvance présidentielle.

Présidée par le professeur Joseph Fiamin Djogbéno, cette séance de travail s'inscrit dans une volonté de renforcer les liens entre les organes dirigeants du parti et sa représentation à l'Assemblée nationale. Les discussions ont notamment porté sur le fonctionnement du groupe parlementaire, les attentes du parti vis-à-vis de ses élus ainsi que les mécanismes susceptibles d'améliorer l'efficacité de leur action collective.

Les participants ont également examiné les principaux dossiers inscrits à l'agenda législatif, avec pour objectif de garantir une meilleure appropriation des priorités politiques et de développement défendues par l'UP le Renouveau.

Au terme des échanges, les responsables du parti et les parlementaires ont réaffirmé leur engagement à agir avec discipline, responsabilité et cohérence afin d'accompagner les réformes en-

gagées pour le développement du Bénin. Ils ont insisté sur la nécessité de préserver l'unité d'action et la solidarité au sein du parti pour relever les défis à venir.

S'adressant aux députés, le président Joseph Fiamin Djogbéno a salué leur implication et les a invités à poursuivre leur mission dans un esprit de responsabilité collective. Un appel qui traduit la volonté de l'UP le Renouveau de consolider son efficacité politique et parlementaire au service des ambitions de développement du pays.

Emeric Joël ALLAGBE





**ASSEMBLEE SPECIALE DES BUREAUX DES DEUX
UNIONS PROFESSIONNELLES DES MEDIAS DU BENIN**



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES N°004/CNPA-UPMB/150626

Renouvellement des membres de l'ODEM, pour la 10^{ème} mandature

Dans le cadre du renouvellement des membres de l'Observatoire de la Déontologie et de l'Éthique dans les Médias (ODEM), l'Assemblée Spéciale des faitières des Médias du Bénin (UPMB et CNPA-Bénin) lance, par le présent avis, un appel à candidatures de professionnels et responsables des médias ainsi que d'acteurs de la Société Civile béninoise.

Le présent avis permettra au terme des différentes étapes, la désignation de :

- Sept (07) Professionnels des médias ;
- Quatre (04) Responsables des médias ;
- Deux (02) membres de la Société Civile béninoise.

L'ensemble de ces personnes désignées constitue les treize (13) nouveaux membres devant siéger à la 10^{ème} mandature de l'ODEM pour la période 2026 - 2029.

En effet, selon l'article 6 des Statuts de l'Observatoire, « L'ODEM est composé de 13 membres à raison de : sept (7) professionnels des médias, quatre (4) responsables des médias et deux (2) représentants de la Société Civile dont un juriste ».

La procédure de désignation des nouveaux membres, selon les dispositions des articles 6,7,8 et 9 des Statuts de l'ODEM, passe par quatre étapes et sera faite selon le calendrier suivant :

1. Appel à candidatures par voie de presse : du 15 au 25 juin 2026 ;
2. Dépôt des candidatures : du 15 juin au 25 juin 2026 ;
3. Publication par voie de presse de la liste des candidats présélectionnés et recueil des avis éventuels et objections motivés du public sur la personnalité des candidats présélectionnés du 29 juin au 03 juillet 2026 ;
4. La sélection finale des membres de l'ODEM, 10^{ème} mandature par l'Assemblée Spéciale des faitières des médias : 06 juillet 2026.

Pour postuler à l'un quelconque des sièges mis à compétition, les personnes désireuses doivent remplir les conditions suivantes énumérées aux articles 07 et 08 des Statuts de l'ODEM selon les catégories :

A- Pour les Professionnels des médias et les Responsables des médias:

- Être professionnel ou responsable des médias totalisant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle continue ;
- Être toujours en activité ;
- Être de bonne moralité ;
- Ne pas avoir été condamné par la Justice (à une peine afflictive ou infamante), la HAAC et/ou l'ODEM dans les douze (12) mois précédant le dépôt de dossier de candidature ;
- Jouir d'une bonne réputation auprès de ses confrères
- Prendre l'engagement de se rendre disponible chaque fois que nécessaire.

B- Pour les représentants de la Société Civile :

- Être de bonne moralité ;
- Avoir une bonne connaissance du monde et du fonctionnement des médias ;
- S'engager à être disponible en tout temps que de besoin.

C- Pour le juriste :

Une bonne connaissance du Droit des médias est un atout.

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

1- Catégorie des acteurs des médias :

- Une lettre de motivation adressée au Président de l'Assemblée Spéciale et précisant la catégorie choisie (Professionnel des médias ou Responsable de médias) et la disponibilité du postulant ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une attestation ou les attestations de travail prouvant les dix (10) ans d'expérience professionnelle continue ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Deux photos d'identité (pas de photo bijou) ;
- Une attestation de non-condamnation par l'ODEM les douze (12) derniers mois ;

- Une attestation de non-condamnation par la HAAC les douze (12) derniers mois.

2- Catégorie des représentants de la Société Civile :

- Une lettre de motivation adressée au Président de l'Assemblée Spéciale et précisant la catégorie choisie (Acteur de la société civile ou Juriste) et la disponibilité du postulant ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Deux photos d'identité (pas de photo bijou) ;

Les dossiers de candidature, sous pli fermé, doivent être déposés contre émargement au Secrétariat de l'Assemblée Spéciale (Bureau Secrétariat UPMB) sis au 1^{er} étage de la Maison des Médias « Thomas MEGNASSA » Gbèdjromédé - Cotonou, ou à envoyer par email à assembleespecialecnpaupmb@gmail.com mettant en copie à wevariste@yahoo.fr au plus tard le jeudi 25 juin 2026 à 17 heures très précises et portant la mention en objet: **Candidature à l'ODEM en qualité de: (Professionnel des Médias ou Responsable des médias ou Représentant de la Société Civile)»**

NB : Choisi et indiquer sa catégorie

Les dossiers déposés au-delà du jour et heure retenus seront purement et simplement rejetés.

La liste des personnes présélectionnées sera publiée par voie de presse.

Fait à Cotonou, le 15 juin 2026

Le Président de l'AS

 Le Président
 Seth Evariste HODONOU



**ASSEMBLEE SPECIALE DES BUREAUX DES DEUX
UNIONS PROFESSIONNELLES DES MEDIAS DU BENIN**



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES N°005/CNPA-UPMB/150626

RECRUTEMENT DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE SOUTIEN

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Créée en 2005, la Maison des Médias « Thomas MEGNASSAN » constitue un instrument stratégique au service du professionnalisme, de la solidarité et de la modernisation du secteur de l'information au Bénin. Après plus d'une décennie d'existence, les mutations technologiques, économiques et institutionnelles du paysage médiatique national et international imposent aujourd'hui une dynamique de revitalisation structurelle et de performance organisationnelle.

Dans un environnement marqué par la transformation numérique, l'exigence accrue d'éthique, la concurrence informationnelle et de la nécessité d'autonomisation financière, la Maison des Médias doit renforcer sa gouvernance, professionnaliser son administration et optimiser son modèle opérationnel.

Le présent appel à candidatures vise à recruter un personnel administratif compétent, intègre et orienté vers les résultats. Il accorde une importance particulière, pour les postes de Directeur et de Responsable à la formation, à la nécessité d'une maîtrise avérée du secteur des médias et de la communication, ainsi qu'à une compréhension approfondie de ses enjeux institutionnels, économiques, technologiques et éthiques.

Les profils recherchés devront être capables de :

- Renforcer la viabilité institutionnelle et financière ;
- Améliorer la qualité des services rendus aux professionnels des médias ;
- Développer des partenariats stratégiques ;
- Assurer une gestion conforme aux normes administratives et financières ;
- Positionner durablement la Maison des Médias comme pôle d'excellence.

II. CADRE INSTITUTIONNEL

II.1. Mission

Carrefour des professionnels de l'information, la Maison des Médias a pour mission de :

- Renforcer le secteur de l'information et améliorer le professionnalisme ;
- Promouvoir la liberté de presse, le pluralisme et l'indépendance des médias ;
- Offrir un cadre permanent de formation et d'échanges ;
- Créer un espace de collecte d'informations fiables ;
- Mettre à disposition des moyens techniques modernes ;
- Favoriser les échanges internationaux et la maîtrise de l'anglais ;
- Offrir un cadre de détente et d'hébergement aux professionnels.

II.2. Objectifs stratégiques

- Promouvoir la solidarité professionnelle ;
- Renforcer les capacités de production des médias ;
- Favoriser la circulation de l'information ;
- Appuyer la formation continue ;
- Créer un espace institutionnel de référence.

III. MODALITES GENERALES DE RECRUTEMENT

Les postes suivants sont pourvus par appel à candidatures :

- Directeur
- Responsable à la formation
- Comptable
- Secrétaire

Le personnel de soutien est recruté par le Directeur après sa nomination. Les contrats sont régis par les textes en vigueur et les statuts de la Maison des Médias.

IV. DOSSIERS PAR POSTE

IV.1. POSTE : DIRECTEUR

1. Mission générale

Assurer la gestion stratégique, administrative, financière et opérationnelle de la Maison des Médias conformément aux décisions du Conseil d'Administration et aux procédures en vigueur.

2. Objectifs

- Mettre en œuvre la politique de développement ;
- Garantir la viabilité financière ;
- Coordonner les activités ;
- Assurer le rayonnement institutionnel
- Rendre compte au Conseil d'Administration

3. Attributions principales

- Gestion quotidienne du complexe ;
- Elaboration et exécution du budget ;
- Production des rapports d'activités ;
- Supervision du personnel ;
- Négociation avec les partenaires ;
- Participation aux réunions du Conseil d'Administration ;
- Mise en œuvre des décisions statutaires.
- Le/la Directeur/trice assure la direction stratégique, administrative et opérationnelle de la Maison des Médias. Il/elle met en œuvre les décisions du Conseil d'Administration, élabore le budget annuel et en contrôle l'exécution. Il/elle supervise l'ensemble du personnel, coordonne les activités institutionnelles et veille au respect des procédures administratives et financières. Il/elle développe des partenariats technique et financiers, représente l'institution auprès des autorités et partenaires, et garantit son rayonnement national et international. Il/elle produit les rapports d'activités, assure la mobilisation des ressources et veille à la viabilité économique, organisationnelle et réputationnelle de la structure.

4. Profil requis

- Nationalité béninoise ;
- Age minimum : 35 ans ;
- Diplôme : niveau Bac +5
- Professionnel des médias ou gestionnaire avec au moins 10 ans de pratique ;
- Expérience confirmée en gestion ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Capacités de négociation et leadership ;
- Bonne moralité et sens de l'organisation.

5. Contraintes

- Respect strict des directives du Conseil d'Administration ;
- Disponibilités hors horaires classique.

6. Rattachement hiérarchique

Rends compte au Président du Conseil d'Administration et à l'Assemblée spéciale.

7. Relations fonctionnelles

- Associations professionnelles

- Observatoire de la Déontologie et de l'Ethique dans les Médias
- Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication
- Partenaires techniques et financiers.

8. Durée du contrat

Deux (02) ans renouvelables après évaluation. Résiliation possible en cas de faute grave.

IV.2. POSTE : RESPONSABLE A LA FORMATION

1. Mission

Développer et mettre en œuvre la politique de formation et de modernisation technologique.

2. Objectifs

- Identifier les besoins en formation ;
- Structurer le département formation ;
- Renforcer les capacités techniques des professionnels

3. Tâches principales

- Conception et exécution des programmes ;
- Organisation de séminaires et ateliers ;
- Gestion du centre multimédia ;
- Gestion de la documentation et des bases de données ;
- Coordination logistique des rencontres statutaires.
- Responsable à la formation identifie les besoins en formation des professionnels des médias et conçoit des programmes adaptés. Il/elle organise, coordonne et anime des séminaires, ateliers et conférences. Il supervise le centre multimédia et la documentation, gère les bases de données et assure le suivi administratif des activités de formation. Il/elle veille à l'intégration des NTIC et à la qualité pédagogique.

4. Profil requis

- Nationalité béninoise ;
- Diplôme universitaire Bac+ 5 avec 10 ans d'expériences dans la pratique du journalisme ;
- Maîtrise des NTIC ;
- Âge minimum : 35 ans ;

5. Contraintes

- Disponibilités élargies ;
- Bonne connaissance du secteur médiatique.

6. Rattachement hiérarchique

Sous l'autorité du Directeur.

IV.3. POSTE CHEF COMPTABLE

1. Mission

Assurer la gestion financière et comptable conformément aux normes d'orthodoxie financière.

2. Objectifs

- Garantir la transparence financière ;
- Assurer la conformité budgétaire ;
- Optimiser les ressources ;
- Proposer des stratégies d'autonomie financière.

3. Tâches principales

- Tenue de la comptabilité générale et budgétaire ;
- Elaboration des états financiers ;
- Gestion de trésorerie ;
- Inventaire des biens ;
- Rapprochements bancaires ;
- Supervision des paiements ;
- Gestion des approvisionnements ;
- Contrôle des pièces comptables.
- Le/la comptable assure la tenue rigoureuse de la comptabilité générale et budgétaire. Il/elle prépare les états financiers, effectue les rapprochements bancaires et contrôle la conformité des dépenses. Il/elle gère la trésorerie, les approvisionnements et l'inventaire du patrimoine. Il/elle supervise les paiements, veille au respect des procédures financières et participe à l'élaboration du budget annuel.

4. Profil requis

- Nationalité béninoise ;
- Licence en comptabilité de gestion ou équivalent ;
- Minimum 3 ans d'expériences ;
- Maîtrise des logiciels comptables ;
- Intégrité et rigueur.

5. Contraintes

- Respect strict des règles financiers ;
- Disponibilité hors horaires classiques.

6. Rattachement hiérarchique

- Sous l'autorité du Directeur.

IV.4. POSTE SECRETAIRE

1. Mission

- Assurer le secrétariat de direction et la gestion administrative du courrier.

2. Objectifs

- Garantir la qualité des correspondances ;
- Assurer la fluidité des communications internes et externes.

3. Tâches principales

- Gestion de l'agenda ;
- Traitement des courriers arrivée/départ ;
- Préparation des correspondances ;
- Organisation administrative des réunions.
- Le/la secrétaire assure la gestion administrative du secrétariat de direction. Il/elle traite les courriers arrivée et départ, prépare les correspondances officielles et organise l'agenda du Directeur. Il/elle assure l'accueil téléphonique et physique, classe les documents administratifs et garantit la circulation fluide de l'information interne et externe conformément aux instructions hiérarchiques .

4. Profil requis

- Licence en secrétariat de direction ;
- Minimum 5 ans d'expériences ;
- La maîtrise de l'anglais est un atout ;
- Maîtrise de l'outil informatique.

5. Contraintes

- Diligence ;
- Disponibilité élargie.

6. Rattachement hiérarchique

Sous l'autorité du Directeur

V. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Lettre de motivation adressée au Président du Conseil d'Administration ;
- Curriculum vitae détaillée ;
- Copies légalisées des diplômes ;
- Attestation d'expériences ;
- Casier judiciaire datant de moins de (03) mois ;
- Copie de pièce d'identité ;
- Références professionnelles.
- Mémoire explicatif d'une dizaine de page présentant la vision du postulant au poste visé (Directeur et chargé de formation).

V1. PROCEDURE DE SELECTION

- Etude de conformité administrative ;
- Analyse technique des dossiers ;
- Publication de la liste des présélectionnés ;
- Entretien devant un jury ;
- Publication des résultats.

Les dossiers sont déposés physiquement à la Maison des médias "Thomas MEGNASSAN" ou par voie électronique à l'adresse mail assembleespecialecnpaupmb@gmail.com en mettant en copie à wevariste@yahoo.fr avec en objet « **Recrutement d'un(e).....Préciser le nom du poste.....(Maison des Médias)** » au plus tard le jeudi 25 juin 2026 à 17 heures très précises du Bénin. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront invité(e)s à participer à un entretien.

NB : Les dossiers déposés au-delà du jour et heure retenus seront purement et simplement rejetés.

Fait à Cotonou, le 15 juin 2026

Le Président de l'AS

 Le Président
 Evariste HODONOU

COOPÉRATION SÉCURITAIRE ENTRE LE BÉNIN ET LE MAROC

Roger Tawes à l'honneur



dix mois, a permis à l'officier béninois de renforcer ses compétences dans les domaines de la stratégie, de la défense et de la sécurité nationale. Au terme du cursus, il a obtenu le Brevet de l'École de Guerre ainsi qu'un Master spécialisé en Défense nationale, deux distinctions qui témoignent de son engagement et de son niveau de performance.

Déployé dans le cadre de cette formation à partir de septembre 2025, Roger Tawes a intégré un programme destiné aux officiers supérieurs et aux hauts responsables appelés à exercer des fonctions stratégiques. Les enseignements ont porté notamment sur la planification opérationnelle interarmées, la gestion des crises, les questions géopolitiques, la gouvernance sécuritaire et les défis contemporains liés à la défense.

Cette réussite illustre la qualité des ressources humaines béninoises et confirme l'importance de la coopération militaire entre le Bénin et le Maroc dans le domaine du renforcement des capacités. Elle constitue également une source de fierté pour la Police républicaine et pour l'ensemble des forces de défense et de sécurité du pays.

Le savoir-faire des cadres béninois continue de rayonner au-delà des frontières nationales. Le Commissaire Divisionnaire de Police Roger Tawes vient d'ajouter une distinction majeure à son parcours en obtenant le Brevet de l'École de Guerre ainsi qu'un Master spécialisé en Défense nationale au Maroc, à l'issue d'une formation stratégique de haut niveau.

formance remarquable sur la scène internationale grâce à l'un de ses hauts responsables de sécurité. Le Commissaire Divisionnaire de Police Roger Tawes, cadre de la Police républicaine, a achevé avec succès le prestigieux Cours Supérieur de Défense (CSD) dispensé au Collège Royal de l'Enseignement Militaire Supérieur (CREMS) de Kénitra, au Royaume du Maroc.

À travers cette distinction, le Commissaire Divisionnaire de Police Roger Tawes rejoint le cercle des cadres africains formés aux plus hautes responsabilités stratégiques, contribuant ainsi au rayonnement du Bénin et au renforcement de son expertise en matière de sécurité et de défense nationale.

Emeric Joël ALLAGBE

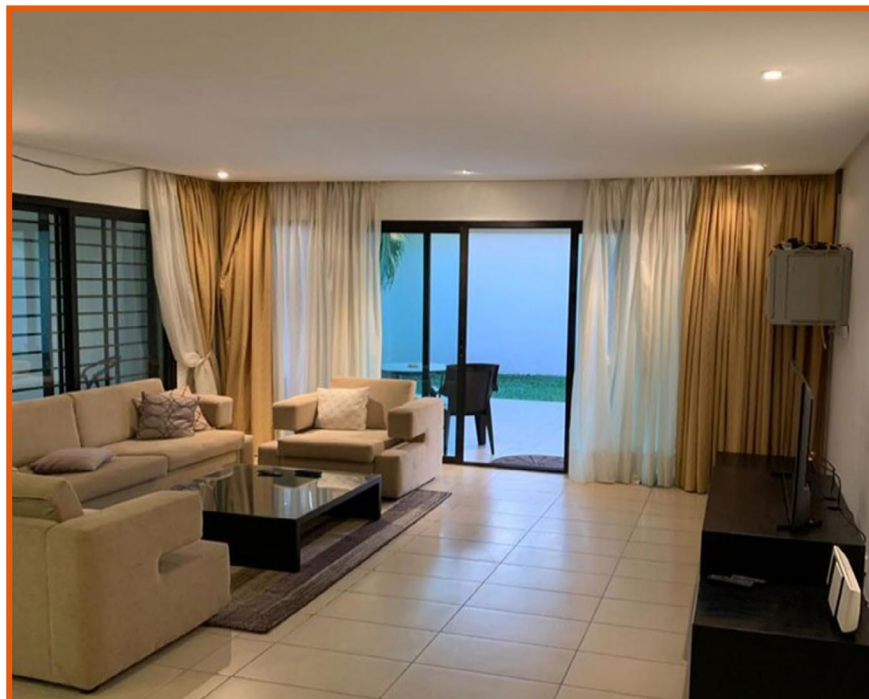
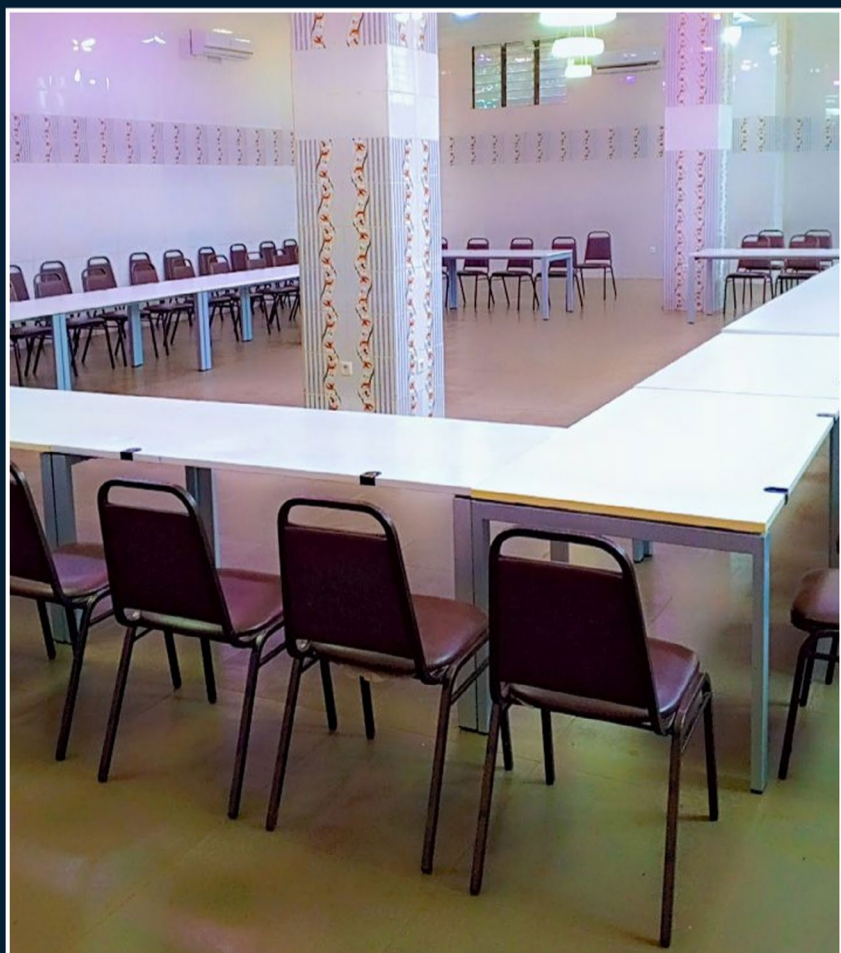
Le Bénin enregistre une nouvelle per-

Cette formation d'excellence, étalée sur



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

Les résidences
FENOUE

 Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa

 +229 0198904640 / 0155499999

 +229 0195534395 / 0155500707